

Avis de constitution

SOCIETE « AGRI-VISION PLUS »

Siège Abidjan, Cocody Riviera Palmeraie Akouédo-Triangle, non loin du Groupe scolaire HENRI BARBUSSE, lot 306, ilot 28., Lot 306, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/11/02025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRI-VISION PLUS »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

Une entreprise spécialisée dans les Prestations et Formations Agricoles notamment, la Production, la Transformation, l'Encadrement et le Conseil en Agriculture ;

La commercialisation de produits agricoles, la Distribution de tous produits agroalimentaires, l'organisation des foires alimentaires ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera Palmeraie Akouédo-
Triangle, non loin du Groupe scolaire HENRI BARBUSSE,
lot 306, ilot 28., Lot 306, Ilot 28

Dirigeant(s) M KOUADIO N'GORAN JEAN FRANCOIS
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13848 du 18/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80688/GTCA/RC/2025 du 18/12/2025

